



UN PARCOURS DE PAIEMENT FLUIDE ET SÉCURISÉ SUR VOTRE SITE E-COMMERCE



Safe'R by CB C'EST QUOI ?

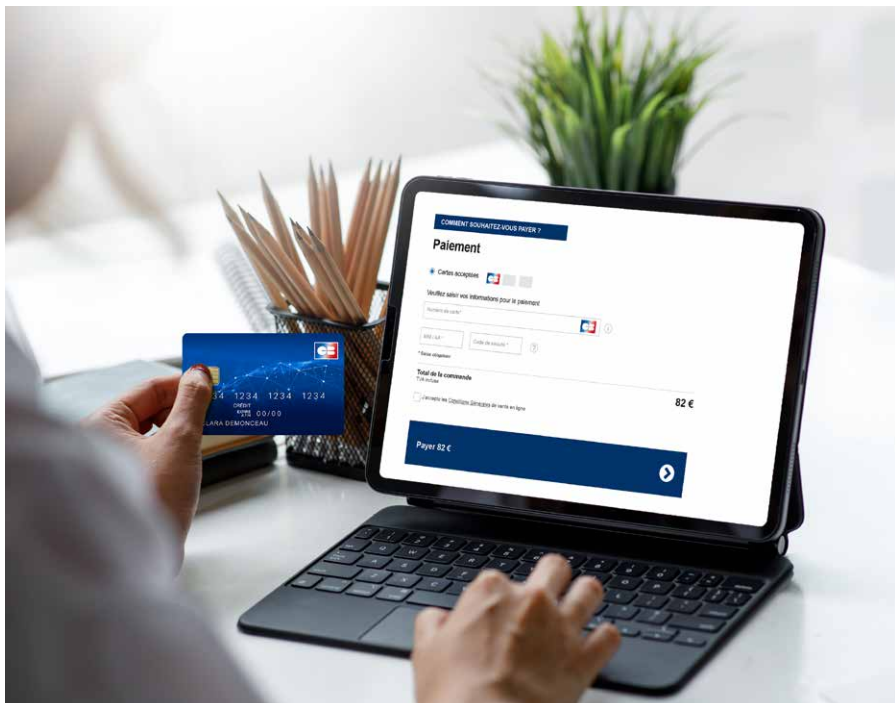
Safe'R by CB offre un parcours de paiement fluide et sécurisé sans authentification du client sur les sites e-commerce.

Ce programme permet aux e-commerçants éligibles de bénéficier d'exemptions d'authentification forte pour les paiements jusqu'à 500 €, et cela jusque dans 95% des cas. Il s'applique aux transactions initiées par les consommateurs (CIT⁽¹⁾⁽²⁾). Les souscriptions d'abonnements et les paiements récurrents/échelonnés sont exclus de ce programme⁽²⁾.

Pour bénéficier de Safe'R by CB, plusieurs critères sont requis :

- ✓ Réaliser les transactions via Fast'R by CB.
- ✓ Présenter un faible taux de fraude.
- ✓ Véhiculer les données attendues dans le protocole d'authentification 3D Secure.

Avec Safe'R by CB, les e-commerçants CB améliorent leur taux de conversion pour leurs paiements jusqu'à 500€, maximisent leur chiffre d'affaires et offrent une meilleure expérience d'achat pour leurs clients.



⁽¹⁾ CIT : Customer Initiated Transaction = transaction initiée par le client

⁽²⁾ En conformité avec la réglementation DSP2

COMMENT ÇA MARCHE ?

Exemple de parcours client

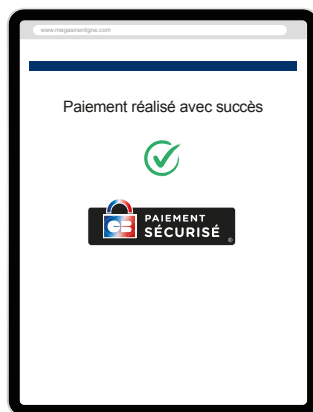
Le parcours est simple et permet une exemption d'authentification forte lors de l'appel à la plateforme Fast'R by CB (3D Secure).

Safe'R by CB permet au client d'être exempté d'authentification forte⁽²⁾ jusqu'à 95% de ses paiements réalisés chez les e-commerçants inscrits et éligibles au programme.

1

Le client saisit son numéro de carte bancaire⁽³⁾.
La marque CB doit être sélectionnée.

2



Le paiement est validé

Exemption d'authentification forte

1 – Le commerçant réalise une analyse de risque et décide de **demande une exemption d'authentification forte à l'étape 3D Secure.**

2 – Fast'R by CB détecte que la transaction est éligible au programme Safe'R by CB et envoie une recommandation de frictionless (exemption d'authentification forte du client) à l'Emetteur.

3 – L'Emetteur décide de l'octroi d'une transaction frictionless ou non.

Safe'R by CB permet un parcours fluide sans authentification forte du client⁽²⁾

⁽³⁾ Fonctionne aussi lors des achats 1-click.

COMMENT BÉNÉFICIER DE Safe'R

L'adhésion au programme Safe'R by CB

Pour adhérer au programme, le e-commerçant ou son PAT⁽⁴⁾ doit faire une demande à sa banque Acquéreur CB. Le programme s'applique à l'ensemble de ses paiements CB, quel que soit l'Acquéreur ou le prestataire d'acceptation.

Les critères d'éligibilité pour les e-commerçants

Le programme contient trois niveaux :

- **un premier niveau** pour les paiements entre **0€ et 100€**,
- **un second niveau** pour les paiements entre **100€ et 250€**.
(sous réserve d'éligibilité à la **TRA acquéreur**),
- **un troisième niveau** pour les paiements entre **250€ et 500€**.
(sous réserve d'éligibilité à la **TRA acquéreur**).

Les deux dernières tranches font l'objet d'exigences plus importantes.

Prérequis	Pour les paiements CB jusqu'à 100€	Pour les paiements CB entre 100€ et 250€	Pour les paiements CB entre 250€ et 500€
Volumes de transactions	+ 120.000 transactions CIT par an sur Fast'R by CB		
Taux de fraude mensuel du commerçant *	<0,11% (sur 4 mois pleins, durant les 6 derniers mois)	<0,05% (chaque mois sur les 6 derniers)	<0,01% (chaque mois sur les 6 derniers)
Éligibilité à la TRA ⁽⁵⁾ Acquéreur	Pas obligatoire	Requise	Requise
Données attendues dans le protocole 3D Secure**	Véhiculer obligatoirement l'adresse IP du client (100% du flux) Ainsi que les 3 autres données sur 80% du flux du marchand minimum		

* Calculé mensuellement par CB sur la base des déclaratifs reçus par les banques Emettrices CB.

** **Données attendues par CB** : partager un minimum de données dans le flux 3D Secure :

- L'adresse IP du client utilisée pour la commande
- 3 données parmi les 5 suivantes :
 - adresse email,
 - numéro de téléphone,
 - adresse de facturation,
 - indicateur du mode d'expédition,
 - ancienneté du compte client chez le commerçant.

Sortie du programme

Un e-commerçant perd le bénéfice du programme Safe'R by CB dès lors que son taux de fraude dépasse les seuils requis par CB et/ou s'il n'alimente pas les données attendues par CB.

⁽⁴⁾ PAT : Prestataire d'Acceptation Technique.

⁽⁵⁾ TRA Acquéreur : Transaction Risk Analysis, analyse de risque des transactions par la banque du commerçant.

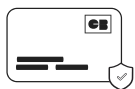
LES AVANTAGES DE Safe'R



AUGMENTATION DES VENTES



MEILLEUR TAUX DE CONVERSION



TOUJOURS AUSSI SÉCURISÉ



PARCOURS DE PAIEMENT FLUIDE



LE SAVIEZ-VOUS ?

Utiliser CB en France, c'est bénéficier :

- d'un meilleur taux de conversion,
- des frais de réseau les plus bas,
- du taux de fraude le plus faible,
- du traitement des transactions sur le territoire,
- de la protection des données selon les réglementations française et européenne.



Le paiement made in France*

151 bis, rue Saint-Honoré
75001 Paris

Contact : marketing-cb@cartes-bancaires.com
www.cartes-bancaires.com

